

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

TOME TRENTE ET UNIÈME

1912

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON et C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1913

J'adresse à sa famille, à son fils, son continuateur, à son gendre, M. le D^r Pic, l'expression douloureusement émue de notre sympathie.

COMMUNICATIONS

**LA TAILLE
ET L'INDICE CÉPHALIQUE AU MAROC, D'APRÈS 438 SUJETS**

Résumé

Par M. ERNEST CHANTRE

Au retour d'une troisième campagne anthropométrique dans le Sud tunisien je présentais au Congrès de l'Anas, à Lille, en août 1909, une première note sur l'étude que je venais de faire de 53 Marocains, ouvriers mineurs dans les exploitations de phosphate de chaux à Métilaoui (Gafsa). Ils étaient originaires de Fez, de Marakech, de Casablanca, du Souss, du Tafilet ou du Touat.

Depuis cette époque, j'ai eu l'occasion de mesurer et de photographier, en Algérie, de nouvelles séries de Marocains, émigrés comme travailleurs de la terre. Ceux-ci sont au nombre de 385, tous du sexe masculin et adultes. Ils appartiennent aux 18 groupes suivants : Oudjda (44), Melilla (28), Tanger (15), Tétouan (9), Galaya (43), Maya (3), Souss (63), Fez (44), Marakech (100), Casablanca (5), Zékara (5), Mogador (2), Mazagan (3), Beni-Said (5), Beni-Snassen (31), Figuig (2), Touat (28), Tafilet (10). Ces 385 sujets, réunis au 53 précédemment décrits, forment un total de 438. En attendant qu'il me soit donné d'aller étudier ces populations dans leur pays et d'étendre mes observations à un plus grand nombre de sujets, j'extraits seuls, pour le moment, de mes registres, les résultats relatifs à la taille et à l'indice céphalique de ces 438 individus réunis.

Les variations de la taille et de l'indice céphalique sont considérables au Maroc, et le type général est hétérogène.

J'ai résumé en deux tableaux séparés les moyennes de la taille et de l'indice céphalique de chacun des 18 groupes que j'ai étudiés, ainsi que les minima et maxima afférents à chacun d'eux.

La moyenne générale de la taille des 438 sujets réunis est de 1 m. 68, avec un minimum de 1 m. 48 et un maximum de 1 m. 84. La moyenne générale de l'indice céphalique des mêmes sujets est de 15,77, avec un minimum de 68,45 et un maximum de 89,99.

Les moyennes de la plupart des groupes montrent des populations dolichocéphales ou mésaticéphales et de haute taille.

Les petits brachycéphales sont rares. Il n'y a pas de groupe dont la moyenne de la taille descende au-dessous de 1 m. 66, comme à Souss où le maximum atteint cependant 1 m. 78 avec un minimum de 1 m. 54. L'indice céphalique moyen de ce groupe est de 74,89 et, avec un minimum de 67,31, le maximum atteint 80,92. Mais cette brachycéphalie est exceptionnelle, comme à Fez, du reste, dont le maximum est de 80,41, avec une moyenne de 75,89. Le groupe le plus voisin de la brachycéphalie est celui de Mazagan : l'indice moyen en est de 78,86, avec un maximum atteignant 79,59. La moyenne de la taille de ce groupe est 1 m. 70.

Le groupe offrant des moyennes se rapprochant de la moyenne générale est celui de Oudjda. La taille y est de 1 m. 68 avec un minimum de 1 m. 57 et un maximum de 1 m. 81.

L'indice céphalique de ce même groupe présente la même particularité : il est de 75,38, avec un minimum de 72,45 et un maximum de 80,31.

Un autre groupe, celui de Marakech, paraît également présenter la caractéristique de l'ensemble étudié jusqu'ici de cette population. La moyenne de la taille est de 1 m. 67, avec un minimum de 1 m. 55 et un maximum de 1 m. 87.

La moyenne de l'indice céphalique étant de 75,38, comme à Oudjda, a un minimum de 69,39 et un maximum de 82,47.

Il résulte de ce qui précède que l'ensemble des Marocains

que j'ai étudiés jusqu'ici appartient aux types que nous avons établis dans la Berbérie orientale :

1° Dolichocéphales de haute taille, dans la proportion de 63 % ;

2° Dolichocéphales mêlés de brachycéphales et de haute taille, 15 % ;

3° Petits brachycéphales mêlés de dolichocéphales, 10 %.

Les résultats que je viens de résumer sont encore insuffisants comme nombre pour permettre de donner des conclusions fermes sur les caractères anthropométriques d'une population aussi hétérogène que celle du Maroc, et ne doivent être considérés que comme provisoires.

L'IDENTIFICATION DES CRIMINELS PAR LES PORES

Par EDMOND LOCARD

Docteur en médecine,

Licencié en droit, Directeur du Laboratoire de Police de Lyon.

La dactyloscopie (1), ou preuve de l'identité par les dessins digitaux, consiste à étudier les empreintes fournies par les crêtes papillaires des extrémités phalangenétiques. Mais un examen plus détaillé de ces dessins, comme, d'ailleurs, de ceux fournis par toute la face palmaire ou plantaire, montre que les empreintes des crêtes sont coupées par de nombreuses solutions de continuité, dues aux orifices sudoripares. Or, ces orifices ne sont pas moins caractéristiques de l'individu que les crêtes elles-mêmes, et ils offrent des repères infiniment plus nombreux.

Les orifices sudoripares sont l'aboutissant d'un tractus hélicoïdal sans paroi, c'est-à-dire sans existence histologique. Cependant, ils sont absolument immuables, comme forme et comme position. En effet :

1° En examinant comparativement les empreintes d'un su-

(1) Cf. Edmond Locard, *l'Identification des récidivistes*, 1 vol., gr, in-8°, 400 p., Maloine, Paris, 1910.